

Le 16 mars 2023

Le 09 mars 2023, à la porte d'entrée et alors que les mouvements sont bloqués, un psychiatre du SMPR tente de forcer le passage...

*Pourtant informé à deux reprises par notre collègue que lors de l'accès des familles pour le parloir, les autres mouvements sont bloqués, **c'est le torse en avant qu'il a tenté physiquement de déborder notre collègue...** Il a ainsi perturbé ce moment « sécuritairement sensible » ainsi que la mise en place des parloirs.*

Les violences physiques sont inacceptables d'où qu'elles viennent !!!

Pourquoi notre ministère aurait-il annoncé ce 3 mars un plan national de lutte contre les violences (incluant les violences internes entre « collègues ») si ce n'est pour l'appliquer concrètement ?

Le comportement du soignant envers les « pénitentiaires » est méprisant, pas un regard, pas un salut, mais le couvre-chef bien rivé sur la tête et en toutes occasions... !

Utilisant les services des agents pénitentiaires uniquement pour mettre en place ses entretiens et travailler en sécurité...

Ce médecin « psychiatre » a bien présenté ses excuses, 2 jours plus tard, mais comment accepter un tel dérapage ? Un tel dénigrement... un tel mépris !!!

Car c'est bien une femme, en uniforme, qui de plus est dépositaire de l'autorité publique qu'il a bousculé physiquement et choqué psychologiquement !

Un détenu aurait été puni et une plainte aurait été déposée, pourquoi n'en serait-il pas de même avec cet intervenant ?

L'**UFAP UNSa Justice de Metz** exige plus que des excuses et demande que cette personne fasse l'objet de poursuites.

L'**UFAP UNSa Justice** dénonce les violences faites aux Personnels sous toutes ses formes et condamne fermement les auteurs de celles-ci !

L'**UFAP UNSa Justice** apporte évidemment son soutien à la collègue et l'accompagnera dans toutes les démarches qu'elle souhaitera entreprendre.

*Le secrétaire local,
Mehdi Berrahal.*